

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

AUTORITE CONTRACTANTE : CONSEIL REGIONAL DE DEDOUGOU

N° Réf: 126/18/SM/AB/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D’OPINION DE L’AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L’ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L’EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L’UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE 11	
3.2.1.	<i>Commentaire sur l’exhaustivité des marchés communiqués par l’autorité contractante</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l’exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l’utilisation des procédures peu ou non compétitives par l’autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	12
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	12
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	13
a-	Contrôles préliminaires d’ordre général	13
b-	Préparation du marché	13
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	13
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l’AOR s’il y a lieu	13
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l’ED (Entente Directe) s’il y a lieu.....	13
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l’AOOA (Appel d’Offres Ouvert Accéléré) s’il y a lieu	14
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s’il y a lieu.....	14
e-	Dossier d’appel à concurrence	14
f-	Présentation des offres	14
g-	Réception des offres.....	14
h-	Ouverture des offres.....	14
i-	Evaluation des offres et attribution	15
j-	Approbation des travaux de la CAM	15
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	15
3.3.4.	<i>Phase de l’exécution (réception et de règlement) du marché</i>	15
a-	Réception et règlement du marché.....	15
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l’avenant au marché initial s’il y a lieu	15
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d’exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	15
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	17
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L’AUTORITE CONTRACTANTE.....	17
IV.	ANNEXES	18

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Charges Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 du Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun a été marquée par la passation de **38 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 356 710 350** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **04 marchés publics** d'une valeur globale de **FCFA 47 476 167**, soit un taux de représentativité de **10,52%** en termes de volume des marchés et **13,30 %** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	38	356 710 350	04	47 476 167	10,52	13,30

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et la structure en charge du contrôle a priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 Juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le Président du Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun

A

Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 19% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour 63% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, EDS, CC). (cf. détail au point 3.2.3).</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	« 05 irrégularités par rapport au code des marchés publics».
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« 08 cas de non conformités par rapport au code des marchés publics, ont été relevé».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché n°1 de fournitures consommables.
Sur le respect des délais	Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 08 délais. (cf. point 3.3.5). Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CRAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 Juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à notre analyse notamment l'acte de désignation de la PRM.

3.1.2. Organisation de la PRM

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - L'utilisation de sous chemises comme outil de rangement ne paraît efficace aussi bien pour le rangement que la conservation des documents. En effet, celles-ci ne peuvent contenir certaines pièces volumineuses liées à la passation telles que les DAC, les offres de soumissionnaires, etc.
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure sur chaque dossier.
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique ;
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'existence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour certains marchés de la période sous revue. Par ailleurs, certaines offres des marchés passés (entente directe et consultation de consultant) ne sont pas inscrites dans ledit registre. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.
- ✓ Sur l'établissement et la transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission de l'état d'exécution annuel du PPM au titre de l'exercice sous revue.
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés de l'autorité contractante ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;

- L'élaboration de statistiques sur les marchés passés et exécutés ;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, des PVs de réunions des organes et l'enregistrement de toutes les offres dans le registre côté, paraphé ;
- l'établissement et la transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 19%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en résumé par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori

Pièces spécifiques à chaque marché

- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC) ;
- Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) ;
- Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) ;
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement ;
- Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur ;

- Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe ;

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

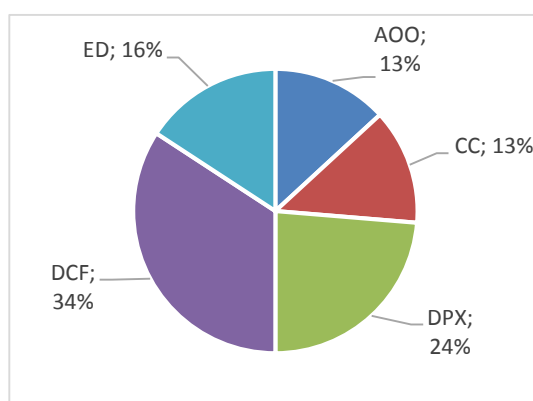
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
AOO	5	13%
CC	5	13%
DPX	9	24%
DCF	13	34%
ED	6	16%
Total	38	100,00

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle (DC), l'entente directe, la demande de prix et la consultation de consultant pour passer respectivement 34%, 16%, 24% et 13% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle a été utilisée pour 13% des marchés passés au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
ED	2	15 781 950
DPX	1	13 681 717
AOO	1	18 012 500
Total sélectionné	4	47 476 167
Total communiqué	38	356 710 350
%	10,52	13,30

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **quatre (04) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 47 476 167**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

Observations

La mission a relevé le non-respect de l'exigence de publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment le plan de passation des marchés, les copies des dossiers d'appel à concurrence et des marchés.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

Observations spécifiques :

La mission a relevé les insuffisances suivantes :

- Conditions non justifiées de recours à la procédure d'urgence (Art 75 du décret 2017_049) pour le marché n° CR/01/01/09/00/2018/00037.
- Absence de l'avis préalable motivé de la structure en charge du contrôle à priori avant le lancement de la procédure (Art 76 du décret 2017_049) dans le cadre de la passation du marché n° CR/01/01/09/00/2018/00037.
- Autorisation préalable non obtenue, de l'autorité compétente après avis de la structure en charge du contrôle à priori avant le lancement de la procédure (Art 76 du décret 2017_049) dans le cadre de la passation des marchés n° CR/01/01/09/00/2018/00001 et n° CR/01/01/09/00/2018/00037.

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
CR/01/01/09/00/2018/00001	Achat de carburant	Prestation spécifique à prix réglementé	Rien à Signaler (STATION)	Non applicable	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur le respect des conditions spécifiques liées à	Prix réglementé

			TOTAL DE DEDOUGOU)		l'Entente Directe au regard des documents mis à sa disposition	
CR/01/01/09/00 /2018/00037	Prime d'assurance	Prestation spécifique à prix non réglementé (<i>souscription aux produits d'assurance</i>)	SONAR – AGENCE DEDOUGOU	Absence d'avis de la DG-CMEF	Absence de l'avis préalable motivé de la structure en charge du contrôle à priori avant le lancement de la procédure (Art 76 du décret 2017_049) dans le cadre de la passation du marché n° CR/01/01/09/00/2018/00037.	Prix non réglementé mais ne figurant pas dans la mercuriale des prix

Recommandations :

Nous recommandons à l'Autorité contractante de veiller à l'avenir à respecter toutes les conditions liées à l'entente directe à savoir :

- La justification du recours à la procédure d'urgence,
 - L'obtention de l'avis préalable motivé de la structure en charge du contrôle à priori puis l'autorisation préalable de l'autorité compétente avant le lancement de la procédure.
- c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu

Non applicable

- d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

La mission n'a relevé aucune insuffisance à cette étape de la procédure.

- e- Dossier d'appel à concurrence

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

- f- Présentation des offres

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment les offres des marchés passés.

- g- Réception des offres

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé la non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, les offres des deux (02) marchés audités ne sont pas inscrites dans ledit registre.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

- h- Ouverture des offres

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

i- Evaluation des offres et attribution

Nous n'avons relevé aucune insuffisance au regard des offres des soumissionnaires et des rapports d'analyse et d'évaluation des offres.

j- Approbation des travaux de la CAM

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

Nous n'avons relevé aucune anomalie relative à la signature et l'approbation des contrats.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment les PV/ bordereaux de réception et les preuves de paiement des marchés.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur. Il s'agit des délais ci-après :

- Délai de traitement et de publication du DAC par la DG-CMEF et transmission de l'avis (norme 3jours ; délai effectif : 29 jours pour le marché CR/01/03/01/00/2018/00031 et 33 jours pour le marché CR/01/03/02/00/2018/00015).
- Délais réglementaire depuis l'ouverture des offres jusqu'à la transmission des résultats de la CAM (norme 5 jours ; délai effectif : 25 jours) pour le marché CR/01/03/01/00/2018/00031.
- Délai pris par le gestionnaire de crédits pour l'élaboration projet de contrat et sa transmission au titulaire pour signature à compter de la date d'expiration du délai de recours, à partir du 3ème jour après la première publication des résultats si absence de recours (norme : 10 jours ; délai effectif : 20 jours) pour le marché CR/01/03/01/00/2018/00031.
- Délai entre la signature du projet de contrat par le titulaire du marché et la notification du marché approuvé et de l'ordre de service par le gestionnaire de crédits (norme 15 jours ; délai effectif : 45 jours pour le marché CR/01/03/01/00/2018/00031 et 87 jours pour le marché CR/01/03/02/00/2018/00015)
- Délai entre la pré-réception et la réception provisoire (article 28 de l'arrêté 2017_392) (norme 14 jours ; délai effectif : 33 jours pour le marché CR/01/03/02/00/2018/00015).
- Délai entre la réception provisoire et la réception définitive (article 28 de l'arrêté 2017_392) (norme 14 jours ; délai effectif : 33 jours pour le marché CR/01/03/02/00/2018/00015)

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	Construction d'une auberge à Sanaba	<i>18 012 500</i>	Oui	oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes au titre de la période sous revue.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante _ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique du marché et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l’audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Liste des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N° IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du Marché
01	CR/01/01/09/00/2018/00001	23 /02/2018	Achat de carburant	ED	F	BN	00031638 M	STATION TOTAL DE DEDOUGOU	15 000 000	exécuté
02	CR/01/01/09/00/2018/00036	24 septembre 2018	Achat de carburant	ED	F	BN	00031638 M	STATION TOTAL DE DEDOUGOU	5 000 000	exécuté
03	CR/01/01/09/00/2018/00005	29/03/2018	Achat lubrifiant	ED	F	BN	00074761S	EGBF/DE DOUGOU	996 900	exécuté
04	CR/01/01/09/00/2018/00046	11/10/2018	Achat lubrifiant	ED	F	BN	00107716 Y	KABAKA	996 900	exécuté
05	CR/01/01/04/00/2018/00051	18/12/2018	Achat de produits d'entretien	DC	F	BN	00042004P	EBAF	299 600	
06	CR/01/01/04/00/2018/00007	28 mai 2018	Achat de Fournitures de bureau	DC	F	BN	00056989 K	General Business Centre Ouedraogo (GBCO)	2 999 000	exécuté
07	CR/01/01/04/00/2018/00048	09/10/2018	Achat de Fournitures de bureau	DC	F	BN	00074761S	EGBF	298 500	exécuté

08	CR/01/01/04/00/2018/00043	12 septembre 2018	Achat vivres pour les indigents	DC	F	BN	00039173 U	Ets OUEDRA OGO ET FRERES.	4 987 500	exécuté
09	CR/01/01/04/00/2018/00042	29/11/2018	Entretien et réparation de lampadaires solaires	DC	F	BN	00054205 X	LOUIS- ROIS	905 000	exécuté
10	CR/01/01/04/00/2018/00041	12/11/2018	Entretien et réparation de Bâtiment	DC	F	BN	00072088P	KALIFA- SERVICE S	301 500	exécuté
11	CR/01/01/04/00/2018/00006	28/06/2018	Entretien de matériels informatiques et climatiseurs	DC	F	BN	00065401 D	TOP.FEES	1 999 000	exécuté
12	CR/01/01/04/00/2018/00009	15/10/2018	Entretien et réparation de véhicules à 4 roues	DC	SC	BN	00016026 K	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA/KOU DOUGOU	4 998 000	exécuté
13	CR/01/01/04/00/2018/00013	31/08/2018	Frais de gardiennage et surveillance	DC	SC	BN	00041581B	BOUE PAMI SECURIT E	300 000	exécuté
14	CR/01/01/04/00/2018/00003	09/10/2018	Frais de Nettoyage	DC	SC	BN	00064504 D	FASO DEME/DE DOUGOU	508 800	exécuté
15	CR/01/01/04/00/2018/00002	09/10/2018	Frais de Nettoyage	DC	SC	BN	00053575 N	FASO- SANYA/D EDOUGO U	991 200	exécuté
16	CR/01/01/09/00/2018/00037	09/10/2018	Prime d'assurance	ED	SC	BN	00044635 W S	SONAR – AGENCE DEDUG OU	781 950	exécuté

17	CR/01/01/09/00/2018/00014	19/10/2018	Sonorisation	ED	SC	BN	00087263E	C.S SONORISATION/DEDOUGOU	289 400	exécuté
18	CR/01/01/02/00/2018/00020	02/07/2018	Fourniture et installation de vidéo projecteur, d'écran de projection motorisé dans la salle de réunion Tibiri Ouetien (lot4)	DPX		BN	00009927L	Ets OUEDRAGO Momini et Frères (EOM).	699 740	exécuté
19	CR/01/01/02/00/2018/00021	29 juin 2018	Fourniture et installation de polytank , moteur immergée solaire plus compresseur (lot1)	DPX		BN	00098242V	FASO ENERGIE S EQUIPEMENTS ET SERVICES	6 659 920	exécuté
20	CR/01/01/02/00/2018/00022	29 juin 2018	Achat et fixation de grillage de protection autour du verger régional à Nouakuy	DPX		BN	00098242V	FASO ENERGIE S EQUIPEMENTS ET SERVICES.	2 874 008	Exécuté
21	CR/01/01/04/00/2018/00044	26/10/2018	Achat de matériels de sonorisation pour la salle polyvalente	DC	SC	BN	00000545R	Le Marchand	5 194 000	Exécuté
22	CR/01/03/01/00/2018/00029	16 août 2018	Construction d'une auberge à Pâ (lot1)	AOO	T	BN	00030601S	OCM (Ouvrages Clés en Mains)	20 055 262	exécuté
23	CR/01/03/01/00/2018/00034	16 août 2018	Construction d'une auberge à Poura (lot2)	AOO	T	BN	00003595Y	CEBIF	20 562 438	En cours d'exécution

24	CR/01/03/01/00/2018/ 00030	16 août 2018	Construction d'une auberge à Madouba (lot3)	AOO	T	BN	00019922 U	ETS SAMA ET FRERES	21 437 544	En cours d'exécution
25	CR/01/03/01/00/2018/ 00031	16 août 2018	Construction d'une auberge à Sanaba (lot4)	AOO	T	BN	00006811T	ETABLIS SEMENT TEEG- WENDE	18 012 500	exécuté
26	CR/01/02/07/00/2018/ 00032	16 août 2018	Suivi-contrôle Construction d'une auberge à Pâ, Poura, Madouba et Sanaba	CC	PI	BN	00083449J	Cabinet d'Etude Tarcida- Constructio n/DEDOU GOU	4 595 000	En cours d'exécution
27	CR/01/03/02/00/2018/ 00015	17 août 2018	construction de deux (02) blocs de cinq boutiques à Douroula	DPX	T	PTF	00024035 A	EAMAF/D EDOUGO U	13 681 717	Exécuté exécuté
28	CR/01/02/07/00/2018/ 00035	20 août 2018	suivi contrôle des travaux de construction de deux blocs de cinq boutique à Douroula	CC	PI	BN	00063696 V	SOCA ARCHITE CT SARL	730 000	exécuté
29	CR/01/10/01/00/2018/ 00004	29 mars 2018	Construction d'un marché à Kouka	AOO	T	PTF	00018341 G	Groupe National Service (GNS)	139 516 558	exécuté
30	CR/01/02/07/00/2018/ 00010	29 mars 2018	suivi contrôle des travaux de construction d'un marché à Kouka	CC	PI	PTF	00075780 K	NABI Y. Eugène	7 350 000	exécuté
31	CR/01/10/02/00/2018/ 00017	16 août 2018	Construction d'un marché à bétail à Lanfiera (lot1)	DPX	T	PTF	00068046 D	UNIVERS SERVICE S ET TRAVAU X SARL	10 816 972	exécuté
32	CR/01/10/02/00/2018/ 00047	01 octobre 2018	Construction d'un marché à bétail à Tchériba (lot2)	DPX	T	PTF		de Bely BTP	9 029 359	exécuté

33	CR/01/10/02/00/2018/ 00016	16 août 2018	Construction d'un marché à bétail à Lankoé (lot3)	DPX	T	PTF	00006811T	ETABLIS SEMENT TEEG- WENDE	13 578 260	Exécuté
34	CR/01/02/07/00/2018/ 00027	16 août 2018	suivi contrôle de la Construction d'un marché à bétail à Lanfièra, Tchériba et Lankoé	CC	PI	BN	00061492 M	BAMA SAMUEL	2 200 000	exécuté
35	CR/01/10/02/00/2018/ 00018	16 août 2018	Réalisation de hangars sur l'aire du marché de Balavé	DPX	T	PTF	00009927 L	Ets OUEDRA OGO Momini et Frères (EOM).	8 781 867	exécuté
36	CR/01/10/02/00/2018/ 00019	16 août 2018	Réalisation de hangars sur l'aire du marché de Bomborokuy	DPX	T	PTF	00009927 L	Ets OUEDRA OGO Momini et Frères (EOM).	8 781 867	exécuté
37	CR/01/02/07/00/2018/ 00028	17 août 2018	suivi contrôle de la réalisation de hangars sur l'aire du marché de Balavé et de Bomborokuy	CC	PI	BN	00028685 U	CISSE KOUONW OURO	999 400	exécuté
38	CR/01/09/04/00/2018/ 00008	23 juillet 2018	Réalisation d'un puits à grand diamètre à Noakuy	DC	T	BN	00086309 M	SAY BUSINES S	2 997 000	Avenant En cours d'exécution

Tableau démonstratif de la sélection des marchés

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
ED	6	2	33,33	45%
EDs	0	0	0	5%
Recours	0	0	0,00	25%
Convention	0	0	0,00	25%
Autres	32	2	6,25	
TOTAL	38	4	10,52	

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du Titulaire	Nom du titulaire	Montant F CFA	Etat d'exécution du marché
1	CR/01/01/09/00/2018/00001	23/02/2018	Achat de carburant	ED	F	BN	00031638M	STATION TOTAL DE DEDOUGOU	15 000 000	exécuté
2	CR/01/01/09/00/2018/00037	09/10/2018	Prime d'assurance	ED	SC	BN	00044635W S	SONAR – AGENCE DEDOUGOU	781 950	exécuté
3	CR/01/03/01/00/2018/00031	16-août-18	Construction d'une auberge à Sanaba (lot4)	AOO	T	BN	00006811T	ETABLISSEMENT TEEG-WENDE	18 012 500	Exécuté
5	CR/01/03/02/00/2018/00015	17-août-18	construction de deux (02) blocs de cinq boutiques à Douroula	DPX	T	PTF	00024035A	EAMAF/DEDOUGOU		

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

N°	Pièces attendues par marché	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
	N° dans l'échantillon=====>			
Pièces d'ordre général				
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA	1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu	1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales	1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures	0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue	1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue	1	1	0%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori	0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM	1	1	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget	1	1	0%
	SOUS TOTAL =====>	7	8	13%
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	4	4	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	1	1	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	1	1	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	2	2	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	1	1	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	2	2	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	2	2	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	0	2	100%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	4	4	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	3	3	0%
20	PV d'ouverture des offres	2	2	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	1	100%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	2	2	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	1	100%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	2	2	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe	0	0	0%

N°	Pièces attendues par marché	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
	délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)			
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	2	2	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	2	2	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	2	2	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	2	2	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	4	4	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	4	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	4	4	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	4	4	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	0	1	100%
42	Eventuels avenants au contrat	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	3	3	0%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	3	3	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	1	2	50%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	0	3	100%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	3	3	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	4	4	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	4	4	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	1	1	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	0	0	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	0	0	0%

N°	Pièces attendues par marché	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
	SOUS TOTAL =====>	65	78	17%
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	3	3	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	1	2	50%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	1	2	50%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	0	0	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	0	0	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	1	2	50%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	6	9	33%
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	2	2	0%
64	Plans de recollement	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	0	1	100%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	1	2	50%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	0	0	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	3	5	40%
	TOTAL =====>	81	100	19%

Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaire pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Ouvrage existant
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution 4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques 4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges 4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographique



Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées




SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : Conseil régional

Date : 24/12/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	BAZIE Moumouni	Synex Consulting	Auditeur	71 30 56 74 / 64 50 35 40 moumouni.bazie55@gmail	
2	Mme KONDE/OUEDRAOGO Ouindlamita	Conseil Régional BRH	DAF	70 71 96 51 OuindlamitaKonde@yahoo.fr	
3	GOLONE Claude Arnaud	Conseil Régional BRH	PRM	63 73 85 21 claude.golone@yahoo.fr	

Cabinet SYNEX CONSULTING SARL
Tél : 00229 21 30 45 44 / 66 26 67 75
Email : csynex@yahoo.fr